

DEPARTEMENT DE L'AIN  
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION  
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arlod  
BELLEGARDE / VALSERINE  
01200 VALSERHONE

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUREAU SYNDICAL

N° 26B02

Séance du jeudi 12 février 2026

Président :

M. RONZON S.

Membres présents :

MME. REMILLON R.  
MM. CHANEL M., DUJOURD'HUI G., GEORGES E., LAKS N.,  
MUNIER D. et M. SOULAT J-L.

Membres ayant donné procuration :

-

Membres absents excusés :

MME. DUBARE M.  
M. BOSSON J.F.

Membres absents :

-

Membres en exercice :

10

Quorum :

6

Présents :

8

Votants :

8

Secrétaire de Séance :

M. SOULAT J-L

Date de la convocation :

06 février 2026

Objet de la délibération :

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -  
PROLONGATION D'UN POSTE TEMPORAIRE DE JURISTE  
TERRITORIAL EN REMPLACEMENT DE LA TITULAIRE  
DU POSTE ABSENTE**

Le Bureau syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 3 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration de l'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu la délibération n° 25B15 du Bureau syndical en date du 18 septembre 2025 portant dernière modification du tableau des effectifs, pour la réorganisation du Centre technique Valorisation matière (CTVM) soumise au Comité social territorial (CST) du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ain réuni le 12 septembre 2025 ;

Considérant la nécessité de renouveler le poste temporaire de juriste territorial à temps complet, sur le grade d'attaché territorial (catégorie A), pour réaliser les missions afférentes aux affaires juridiques, à la commande publique, aux assemblées et aux assurances, et ce pour une durée d'une année ;

Considérant, par ailleurs, le changement d'intitulé de certains postes, souhaité par les agents concernés, ne modifiant pas les missions, activités et tâches des postes concernés ;

Monsieur le Président propose au Bureau syndical :

- d'autoriser le renouvellement, pour douze mois supplémentaires à compter du 20 mars 2026, du poste temporaire de juriste territorial d'un agent à temps complet, en charge des affaires juridiques, de la commande publique, des assemblées et des assurances, pour une durée de six mois renouvelables, et ce en modifiant ainsi le tableau des emplois;

La rémunération de ce poste serait rattachée à l'échelle indiciaire des attachés territoriaux, majorée de l'Indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE), calculée sur la base du régime en vigueur au SIVALOR pour les agents exerçant ces fonctions ;

- d'autoriser, Monsieur le Président, à signer tous les documents nécessaires à la prolongation de ce poste temporaire de juriste territorial, et à l'actualisation des postes.

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Temps non complet
<b><u>Service Ressources</u></b>			
Juriste territorial	2	Cadre d'emplois : <b>Attachés</b> (Dont 1 poste temporaire de 12 mois)	
Directeur Ressources	1	Cadre d'emplois : <b>Attachés - Rédacteurs</b>	
Gestionnaire Commande publique	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Agent d'accueil / Assistant de direction	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Gestionnaire comptable	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Gestionnaire Ressources humaines	1	<u>Non affecté :</u> Cadre d'emplois : <b>Attachés</b>	
<b><u>Service Valorisation Énergétique / Transfert Service Communication et animation</u></b>			
Directeur général des services	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur général des services</b>	
Directeur général des services adjoint	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur général des services adjoint</b>	
Directeur Valorisation énergétique Transfert	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs</b>	
Directeur de la Communication et de l'animation	1	Cadre d'emplois : <b>Attachés</b>	
Responsable Transfert	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux</b>	
Technicien informatique	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs - Techniciens</b>	X
Conseiller en prévention des risques	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux - Ingénieurs – Rédacteurs - Attachés</b>	X
Assistante administrative	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratif</b>	
Chargé de projets Prévention et réduction des déchets	1	Cadre d'emplois : <b>Animateurs</b>	
Chargé de sensibilisation Gestion des déchets	5	Cadre d'emplois : <b>Adjoint d'animation</b>	
Guide de visite et	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint technique</b>	

Modification du tableau des effectifs – prolongation d’un poste temporaire de juriste territorial en remplacement de la titulaire du poste absente

gestionnaire du CIEL			
Chargé de déploiement du compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints d'animation</b>	
Chargé de déploiement du compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Animateurs</b>	
Chef des Quais de transfert et de déchargement (Ain et Haute-Savoie)	2	Cadre d'emplois <b>Adjoints Techniques et/ou Agents de maîtrise</b>	
Chauffeurs polyvalents	1 15	Cadre d'emplois : <b>Agents de Maîtrise</b> Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Responsable maintenance atelier	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Soudeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Chargé de communication	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs</b>	
	1	<u>Non affectés :</u> Cadre d'emplois : Adjoint administratif	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint technique	
	1	Cadre d'emplois : Administrateurs et/ou Attachés	
	2	Cadre d'emplois : Agents de maitrise	
<b><u>Service Valorisation matière</u></b>			
Directeur Valorisation matière	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs</b>	
Chauffeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Coordinateur Pré collecte	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques et Agents de maîtrise</b>	
Coordinateur Qualité des collectes sélectives	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques et Agents de maîtrise</b>	
Agent technique polyvalent	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
	3	<u>Non affectés</u> Cadre d'emplois : Techniciens	
	1	Cadre d'emplois : Adjoints administratifs	
	4	Cadre d'emplois : Agents de Maitrise/Adjoints Techniques	

**Evolutions du tableau depuis sa dernière mise à jour** : délibération n° 25B15 du Bureau syndical en date du 18 septembre 2025.

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,

DECIDE d'autoriser le renouvellement, pour douze mois supplémentaires à compter du 20 mars 2026, du poste temporaire de juriste territorial d'un agent à temps complet, en charge des affaires juridiques, de la commande publique, des assemblées et des assurances, pour une durée de six mois renouvelables, et ce en modifiant ainsi le tableau des emplois ;

La rémunération de ce poste serait rattachée à l'échelle indiciaire des attachés territoriaux, majorée de l'Indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE), calculée sur la base du régime en vigueur au SIVALOR pour les agents exerçant ces fonctions ;

DECIDE d'autoriser, Monsieur le Président, à signer tous les documents nécessaires à la prolongation de ce poste temporaire de juriste territorial, et à l'actualisation des postes.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR  
Serge RONZON



*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SIVALOR dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse du Président du SIVALOR, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*